



Ville de Giromagny

Réunion de quartier du 19 octobre 2023 à 20 h

Quartier : Centre

Compte rendu

Elus présents : M. Le Maire : Christian Coddet, Marie-Noëlle Marline, Jean-Louis Salort.

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle Marline.

10 riverains sont présents

Place du marché aux cochons : Les arbres qui étaient coupés tous les 2 ans ne le sont plus. Pourquoi ? Ceux-ci débordent sur la propriété attenante.

- *M.le maire répond : Un spécialiste consulté sur cette question a préconisé de ne pas « ratiboiser » systématiquement ces quatre arbres. La commune compte de nombreux arbres âgés et la météo favorable de 2023 a favorisé la croissance de la végétation, rendant l'entretien coûteux . Un nouvel avis sera demandé afin de déterminer s'il ne serait pas préférable d'éliminer une partie de ces arbres.*

Place des Mineurs : Les personnes présentes s'interrogent sur l'aménagement de la Place des Mineurs.

- M. le Maire explique que l'aménagement n'est pas terminé, des arbres seront plantés et des bancs installés.

Il n'y a pas de place de stationnement PMR, pourquoi ?

- *M. le Maire explique que c'est un problème de dimensionnement de ces places. Il est très difficile de matérialiser des places PMR aux normes le long des trottoirs. Des places PMR facilement accessibles sont disponibles sur la place de la Tuilerie, sur la place De Gaulle, sur la place de la Mairie et sur la place du Paradis des Loups, donc à moins de 100 m de tous les commerces.*

- Les cyclistes « grillent » le stop au niveau de Giro Market.
- Il n'y a pas de visibilité pour sortir de la place des Mineurs.
- Point positif ! le projet prend forme, c'est joli !

Rue Bidaine : Des camions de 44 tonnes empruntent la rue Bidaine qui n'est pas adaptée à ces gabarits.

- Proposition d'un portique pour limiter la hauteur ?
- De rendre la rue en double sens ?
- Limitation à 30 km/h (*c'est déjà le cas !*) ou pose de balisettes ?

Les jeunes pensionnaires de l'IME qui passent à pied, rue Bidaine, sont responsables d'incivilités.

Rue Lhomme : Un arbre planté au niveau du trottoir déborde sur la propriété de M.Manga.

M. le Maire indique que le commune ne peut pas s'exonérer de la réglementation en matière de débordement de la végétation et qu'il conviendra de déterminer d'un commun accord s'il convient de tailler ou de supprimer cet arbre.

Quel avenir pour le bâtiment « école Lhomme » ?

- *Des études d'affectation sont en cours. En raison des normes PMR, le public peut difficilement être accueilli dans les étages qui auraient à priori vocation à devenir des logements. Les services techniques de la ville devraient occuper une partie du RDC et le reste pourrait être affecté à des activités associatives. La cour serait ouverte au stationnement.*

Qu'en est-il du bureau de La Poste fermé depuis juillet ? Le bureau sera-t-il supprimé ?

- *M. Le Maire répond que le bureau de La poste restera à Giromagny. Les locaux ont subi un dégât des eaux, les travaux de réfection n'ont pas encore commencés car les procédures qui impliquent plusieurs propriétaires et donc plusieurs compagnies d'assurance sont très longues. Très prochainement, un bureau temporaire sera installé à la station TOTAL.*

Il est demandé une plaque d'explicative pour la statue située sur la place de Gaulle.

Les anciens lampadaires déposés dans le centre-ville seront-ils utilisés ?

- *Peut-être dans le parc Mazarin mais la question de leur transformation en LED est difficile (hauteur insuffisante)*

-Il y aura-t-il un grand sapin de Noël et des illuminations de Noël ?

- *Les bénévoles préparent des décorations mais il n'y aura probablement pas de grand sapin.*

Maison de santé : pourquoi tant de lumière ?

- *Les médecins peuvent recevoir des patients jusqu'à minuit.*

Stationnement sur le parking, à côté du bar QG ?

La durée de stationnement est passé de 20 mn à 1 heure maxi de stationnement. Le disque zone bleue est obligatoire.

Les crottes de chiens sont en augmentation. Il est demandé des distributeurs de sachets pour crottes de chien.

Cette situation n'est pas nouvelle mais d'une part les distributeurs ne résistent pas longtemps au vandalisme et d'autre part il semble assez simple que les propriétaires de chiens prennent leur précautions avant de sortir.

Récapitulatif des DEMANDES

Place du marché aux cochons	
	Problème d'arbres qui débordent sur la propriété voisine.
Rue Lhomme	
	Arbre communal qui déborde sur la propriété de M.Manga.
Rue Bidaine	
	Sécuriser la rue Bidaine où passent des camions de 44 tonnes. Voir les propositions dans le CR.
Place de Gaulle	
	Une plaque explicative pour la statue

Fin de la réunion. Les discussions se poursuivent autour du verre de l'amitié.